Langue étrangère III - Allemand*

UE 10

Enseignant(s) responsable de l'UE : Thibaut PALMANS

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	RPU13LG3
Nombre de crédits ECTS	8 (facteur de pondération)
Volume horaire	90 h (Q1 45 / Q2 45)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP13ALL1 Allemand 1	90	8	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier de RP assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active des parties prenantes et une analyse contextuelle.
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe.
- **RE02.3** ARES. 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Allemand 1

Objectifs
Atteindre le niveau A1+ du cadre européen de référence pour les langues.
Contenu
Acquisition de la grammaire et du vocabulaire de base. Activités d'expression orale et écrite dans un contexte professionnel lié aux RP. Activités de compréhension à l'audition et à la lecture de documents généraux ou techniques liés aux RP.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Allemand 1

Approche communicative et interactive centrée sur l'apprenant\r\nNombreux exercices écrits et

oraux.\r\nActivités à préparer à domicile.\r\nEtude et révision des exercices sont des tâches à accomplir le plus souvent possible

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Allemand 1

- atteint un niveau linguistique A1+, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

- identifie ses forces et faiblesses dans les quatre compétences linguistiques et comble ses lacunes en utilisant une méthode et un support de travail adéquats.

- utilise un répertoire élémentaire de mots et d’expressions très simples en rapport avec des situations liées à la vie quotidienne.

- maîtrise les points de grammaire vus au cours

Expression orale :

- interagit de façon simple avec ses pairs sur des sujets familiers et propres à sa spécialité : prend part à une conversation élémentaire sur un sujet vu au cours, pose des questions et comprend les réponses exprimées dans une langue simple.

Expression écrite :\r\n- écrit des notes et messages simples et brefs.

- demande ou transmet par écrit de courts renseignements sur des sujets familiers et liés à sa spécialité.

Compréhension à l’audition :\r\n- comprend des expressions quotidiennes pour satisfaire à des besoins simples de type concret si elles sont répétées et formulées clairement et lentement.

- comprend l’essentiel et certains détails d’un message audio ou audiovisuel, pour autant que celui-ci soit relativement distinct.

Compréhension à la lecture :\r\n- reconnaît les noms, les mots et les expressions les plus courants dans les situations ordinaires de la vie quotidienne.

- se fait une idée du contenu d’un texte informatif assez simple, surtout s’il est accompagné d’un document visuel.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Allemand 1 : Cours en ligne	Ce support de cours est disponible sur internet	Lien
Allemand 1 : Documents déposés sur l'eCampus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	30 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Juin

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	70 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e.

Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation.

Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires.

Cette activité est remédiable en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
L'examen écrit dure 2 heures et l'examen oral dure 15 minutes par étudiant·e. La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.			